



GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE PARIS

RENOUVELLEMENT DE GAGE SANS DÉPOSSESSION ET DE PARTS SOCIALES

Le renouvellement d'une inscription de gage sans dépossession et de parts sociales

Les documents à joindre au dossier :

- deux exemplaires du bordereau de renouvellement dûment complétés
- Joindre une copie du bordereau de l'inscription initiale

bordereau à compléter

Consulter le registre national des gages sans dépossession

